



# Barème honoraires

Tarifs applicables au 01/04/2017



01 64 03 10 00

www.coulommiers-immobilier.com  
coulommiers.immobiliere@orange.fr

## VENTE

### APPARTEMENTS, MAISONS, PROPRIÉTÉS, IMMEUBLE

#### A la charge du VENDEUR (TVA à 20 %)

De 0 € jusqu'en deçà de 100 000 € .....	10 %	avec un minimum de 3 000 €
De 100 000 € jusqu'en deçà de 150 000 € .....	8 %	avec un minimum de 9 000 €
De 150 000 € jusqu'en deçà de 200 000 € .....	6 %	
De 200 000 € jusqu'en deçà de 250 000 € .....	5,5 %	
De 250 000 € jusqu'en deçà de 300 000 € .....	5 %	avec un minimum de 13 000 €
De 300 000 € jusqu'en deçà de 450 000 € .....	4,5 %	avec un minimum de 14 000 €
A partir de 450 000 € .....	4 %	avec un minimum de 20 000 €

### TERRAINS

#### A la charge du VENDEUR (TVA à 20 %)

De 0 € jusqu'en deçà de 60 000 € .....	10 %	avec un minimum de 3 000 €
De 60 000 € jusqu'en deçà de 150 000 € .....		10 000 €
A partir de 150 000 € .....		7 %

## LOCATION

### - Locaux d'habitation nus ou meublés

(soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)

#### - Locaux de droit commun

##### A la charge du BAILLEUR (TVA à 20 %)

- Entremise et négociation ..... 150 €
- Visite, constitution du dossier du locataire, Rédaction du bail ..... 8 € / m<sup>2</sup>
- Etat des lieux ..... 3 € / m<sup>2</sup>
- Si superficie > 150 m<sup>2</sup> ..... 1500 €

##### A la charge du LOCATAIRE (TVA à 20 %)

- Visite, constitution du dossier, Rédaction du bail ..... 8 € / m<sup>2</sup>
- Etat des lieux ..... 3 € / m<sup>2</sup>
- Si superficie > 150 m<sup>2</sup> ..... 1500 €

#### - Locaux commerciaux, professionnels

##### A la charge du BAILLEUR (TVA à 20 %)

- Rédaction de bail et état des lieux ..... 10 % du loyer annuel charges comprises hors taxe

##### A la charge du LOCATAIRE (TVA à 20 %)

- Rédaction de bail et état des lieux ..... 10 % du loyer annuel charges comprises hors taxe